



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions le 18 décembre 2017 à 18 h à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marie-Josée Rochon, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Sophie Charpentier est également présente.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux (aucun)**
  
- 4. Finance et trésorerie**
  - 4.1 Renouvellement d'un contrat de service avec la firme PG Solutions
  
- 5. Administration générale**
  - 5.1 Adoption du Règlement numéro 17-980 pour amender le Règlement numéro 17-973 pourvoyant à des travaux d'entretien hivernaux tarifés sur des chemins privés du secteur de la rivière Noire
  
- 6. Urbanisme et Environnement**
  - 6.1 Adoption du Règlement numéro 17-978 modifiant diverses dispositions concernant le Règlement de zonage numéro 15-924 afin d'autoriser et de modifier la mixité des usages dans les zones UR-C1, UR-C2, UR-C3, UR-C4, UR-C5, UR-C7, UR-H13, UR-H14, UR-H15, UR-H16 ainsi que l'ajout de l'usage centre communautaire à la zone UR-H14 et l'autoriser en usage mixte
  
- 7. Loisirs**
  - 7.1 Aucun
  
- 8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments**
  - 8.1 Achat de paniers à fleurs pour la saison estivale 2018
  - 8.2 Embauche de préposés au Service des parcs et bâtiments sur appel (banque de candidatures)
  
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
  - 9.1 Programme de santé spécifique à l'établissement du Service des travaux publics
  
- 10. Divers**
  - 10.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de membres du conseil municipal
- 11. Période d'information**
- 12. Période de questions**
- 13. Fermeture de la séance**

---

**1. Ouverture de la séance**

***La directrice générale et secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux***

### ***membres du conseil.***

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

**17-12-540** Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- 4.2 Fonds de règlement
- 5.2 Versement de sommes à titre de dédommagement aux entreprises touchées par les travaux de la rue Bellevue
- et 5.3 Autorisation de signature pour une entente de location d'un terrain situé rue Principale

## **3. Adoption des procès-verbaux (aucun)**

## **4. Finance et trésorerie**

### **4.1 Renouvellement d'un contrat de service avec la firme PG Solutions**

**17-12-541** Attendu que la Municipalité utilise plusieurs logiciels de la firme PG Solutions ;

Attendu la récente facture reçue ainsi que l'augmentation substantielle de 6 % dont la justification réside principalement dans les changements législatifs récents apportés par le gouvernement par le biais de la Loi 122 ;

Attendu le projet d'entente soumis par PG Solutions à ses clients dans le but de fixer le taux d'augmentation à 3 % pour les cinq prochaines années à titre de mesure compensatoire ;

À ces faits, il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement de la facture du contrat d'entretien et de soutien des applications pour certains logiciels de la firme PG Solutions et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente à intervenir à cet effet pour une période de 5 ans.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au poste budgétaire numéro 02-190-02-452.

### **4.2 Fonds de règlement**

**17-12-542** Il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes présentés :

Fonds de Règlement numéro 17-968 pourvoyant à l'exécution de travaux de rechargement et de traitement de surface sur divers chemins

Numéro du chèque	Date du chèque	Fournisseur	Montant
11889	18-12-2017	Ministre des Finances	11 453
TOTAL			11 453

soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je soussignée Sophie Charpentier, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont projetées et (ou) réalisées par la Municipalité.

Signé : Sophie Charpentier  
Sophie Charpentier, MBA

## 5. Administration générale

### 5.1 Adoption du Règlement numéro 17-980 pour amender le Règlement numéro 17-973 pourvoyant à des travaux d'entretien hivernaux tarifés sur des chemins privés du secteur de la rivière Noire

**17-12-543** Il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que le *Règlement numéro 17-980 pour amender le Règlement numéro 17-973 pourvoyant à des travaux d'entretien hivernaux tarifés sur des chemins privés du secteur de la rivière Noire* soit et est adopté comme déposé.

### 5.2 Versement de sommes à titre de compensation aux entreprises touchées par les travaux de la rue Bellevue

**17-12-544** Attendu les travaux ayant pris place l'été dernier afin de procéder à la réfection des réseaux d'égout, d'aqueduc, de fondation et de pavage dans la rue Bellevue et une partie de la rue des Pionniers ;

Attendu les demandes reçues de la part de certains commerçants relativement aux pertes encourues par la présence de ce chantier ;

Attendu que le conseil municipal juge maintenant important de remettre une compensation aux commerçants concernés ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les sommes suivantes aux entreprises touchées par les travaux effectués dans la rue Bellevue au cours de la saison estivale 2017 :

- Gîte Bellevue : 1 000 \$
- Fruiterie Saint-Donat : 1 000 \$
- La Patate d'Antan : 500 \$
- Café Ohana : 1 000 \$
- Restaurant le Jardin : 500 \$
- Coup d'œil coiffure : 500 \$
- Le Dollar en fête : 500 \$

- Couvre-planchers Laforest : 500 \$
- Pharmacie Allard, Bergeron, Choinière (Proxim) 500 \$
- Esthétique Danielle Lambert : 500 \$
- Restaurant aux 3 Copains : 500 \$
- Cuisto maison : 500 \$

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au poste budgétaire 02-120-05-412.

### **5.3 Autorisation de signature pour une entente de location d'un terrain situé sur la rue Principale**

**17-12-545** Attendu la disponibilité d'un terrain vacant situé rue Principale soit plus précisément où était auparavant érigé le Pub Saint-Donat ;

Attendu un besoin constant en matière de stationnement dans ce secteur prisé considérant l'établissement de nombreux commerces achalandés ;

Attendu qu'il y a lieu de rédiger une entente à cet effet ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité une entente relative à la location du terrain vacant de monsieur Michel Goulet portant le matricule 4831-94-7230 pour une somme équivalente au montant des taxes municipales payables pour ce terrain en plus d'une somme de 1 000 \$, et ce, jusqu'à ce qu'une future construction prenne place.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au poste budgétaire 02-120-05-412.

## **6. Urbanisme et Environnement**

### **6.1 Adoption du Règlement numéro 17-978 modifiant diverses dispositions concernant le Règlement de zonage numéro 15-924 afin d'autoriser et de modifier la mixité des usages dans les zones UR-C1, UR-C2, UR-C3, UR-C4, UR-C5, UR-C7, UR-H13, UR-H14, UR-H15, UR-H16 ainsi que l'ajout de l'usage centre communautaire à la zone UR-H14 et l'autoriser en usage mixte**

**17-12-546** Il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le Règlement numéro 17-978 modifiant diverses dispositions concernant le Règlement de zonage numéro 15-924 afin d'autoriser et de modifier la mixité des usages dans les zones UR-C1, UR-C2, UR-C3, UR-C4, UR-C5, UR-C7, UR-H13, UR-H14, UR-H15, UR-H16 ainsi que l'ajout de l'usage centre communautaire à la zone UR-H14 et l'autoriser en usage mixte soit et est adopté comme déposé.

## **8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments**

### **8.1 Achat de paniers à fleurs pour la saison estivale 2018**

**17-12-547** Attendu la nécessité de procéder à une demande de prix à l'avance pour permettre au fournisseur adjudicataire de la Municipalité d'acheter les fournitures requises pour les paniers à fleurs pour la saison d'été 2018 compte tenu des délais de

production à respecter ;

Attendu que pour permettre une livraison dans les temps, cette production doit débuter en mars prochain ;

Attendu que l'exercice budgétaire à être imputé sera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Attendu la demande de prix effectuée auprès de 4 commerçants locaux ;

Attendu la recommandation du directeur du Service des parcs et bâtiments en date du 5 décembre 2017 ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer l'achat des paniers de fleurs 2018 auprès de Centre jardin Saint-Donat au montant de 1 870 \$ plus les taxes applicables, laquelle constitue la plus basse soumission reçue dans le cadre de cette demande de prix.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au poste budgétaire 02-701-50-419 pour l'exercice financier 2018.

## **8.2 Embauche de préposés au Service des parcs et bâtiments sur appel (banque de candidatures)**

**17-12-548** Attendu les besoins ponctuels du Service des parcs et bâtiments ;

Attendu la nécessité de se munir d'une banque de candidats sur appel ;

Attendu les affichages interne et externe effectués relativement à la mise en place d'une banque de candidatures ;

Attendu la réception de 5 candidatures et l'embauche de 2 de celles-ci aux postes de pisteur et de préposé à l'entretien des patinoires extérieures ;

Attendu la recommandation du directeur du Service des parcs et bâtiments en date du 14 décembre 2017 ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher messieurs Isaac Roussy Riopel et Vincent Bebnowski Lavoie à titre de préposés au Service des parcs et bâtiments temporaires sur appel, le tout conformément à la convention collective de travail présentement en vigueur.

## **9. Sécurité incendie et sécurité civile**

### **9.1 Programme de santé spécifique à l'établissement du Service des travaux publics**

**17-12-549** Attendu les obligations de la Municipalité en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, à savoir le devoir de prévoyance, d'efficacité et d'autorité ;

Attendu le rapport du CISSS *Première mise à jour du Programme de santé spécifique à l'établissement (PSSE)* pour le garage municipal, daté du mois d'août 2017 ;

Attendu que le responsable du dossier Santé et sécurité de la Municipalité a analysé et confirmé la conformité du programme lié aux risques causés par le bruit déposé par le CISSS pour les employés du Service des travaux publics ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au programme de vérification de l'état du système auditif des employés municipaux travaillant au garage municipal, le tout tel que précisé au document déposé par CISSS de Lanaudière intitulé « *Première mise à jour du Programme de santé spécifique à l'établissement* », daté du mois d'août 2017.

## **10. Divers**

### **10.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de membres du conseil municipal**

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de certains conseillers.

## **11. Période d'information**

## **12. Période de questions**

Aucune question n'est posée.

## **13. Fermeture de la séance**

**17-12-550** Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée. Il est alors 18 h 10.

---

Sophie Charpentier, MBA  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Joé Deslauriers  
Maire